

# Profils des Fonds mutuels TD

Le 22 juillet 2009

## Portefeuilles de placement favorables TD

Portefeuille à revenu favorable TD

Portefeuille d'actions américaines favorable TD

Portefeuille neutre en devises d'actions  
américaines favorable TD

Portefeuille d'actions mondiales favorable TD



**Fonds Mutuels**

# Portefeuilles de placement favorables TD

---

## Table des matières

Portefeuille à revenu favorable TD	1
Portefeuille d'actions américaines favorable TD	3
Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD	5
Portefeuille d'actions mondiales favorable TD	7

# Portefeuille à revenu favorable TD

## Détail du Fonds

Type de fonds	Obligations canadiennes
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs Parts de la Série Institutionnelle Parts de la Série O Parts de la Série H
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 31 octobre 2003 Série Institutionnelle – Le 14 novembre 2008* Série O – Non offerte au public avant la date du présent prospectus Série H – Le 9 janvier 2006  Le Fonds a été créé le 24 septembre 2003.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 1,50 %* (tps en sus) Série Institutionnelle – Jusqu'à 1,00 %* (tps en sus) Série O – Négociés avec le gérant et payés directement au gérant par les porteurs de parts Série H – Jusqu'à 1,50 %* (tps en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,08 % (tps en sus) Série H – 0,08 % (tps en sus)

\* Les parts de la Série Institutionnelle ont été placées au moyen d'une dispense de prospectus avant le 22 juillet 2009.

♦ Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental du Fonds consiste à mettre l'accent sur le revenu avec un potentiel de plus-value du capital. Le Portefeuille à revenu favorable TD investit principalement dans des parts des Fonds mutuels TD. Les placements du Fonds peuvent inclure des placements dans des fonds communs de placement (FCP) gérés par d'autres parties que GPTD (des sociétés membres de son groupe ou liées), de temps à autre, surtout des FCP offrant un potentiel de revenu.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs recourt à une répartition stratégique de l'actif pour tenter de réaliser l'objectif de placement fondamental. L'actif du Fonds sera habituellement réparti dans une proportion de 80 à 100 % dans des titres à revenu fixe et de 0 à 20 % dans des titres de participation. Les indices de référence des fonds sous-jacents, tels qu'ils sont publiés par ces fonds, peuvent être utilisés par GPTD.

Le conseiller en valeurs :

- surveille les répartitions entre les fonds sous-jacents afin de s'assurer qu'elles soient conformes à la composition de l'actif indiquée ci-dessus;
- tient compte, pour établir la répartition des fonds sous-jacents, des facteurs parmi lesquels on retrouve ses propres attentes concernant le marché, les objectifs et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité historique de chaque fonds sous-jacent dans une perspective de détention diversifiée de fonds sous-jacents convenant au Fonds.

Le Fonds peut investir dans des titres étrangers dans une mesure qui variera de temps à autre, mais qui ne devrait généralement pas excéder 30 % de l'actif net du Fonds au moment où ces titres étrangers sont achetés.

GPTD peut varier le pourcentage des placements du Fonds dans un FCP ou changer les FCP dans lesquels le Fonds investit en ajoutant ou en retirant des FCP, dans chaque cas, sans avis aux porteurs de parts.

Un porteur de parts ne détient pas un droit de propriété dans les titres du fonds sous-jacent détenu par le Fonds. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et du fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les votes afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts associés à cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille à revenu favorable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit dans une variété de FCP afin de réduire la volatilité. Le rendement du Fonds dépend directement du rendement des fonds dans lesquels il investit. Les risques d'un placement dans ce Fonds sont similaires aux risques d'un placement dans ses fonds sous-jacents. Le Fonds assume les risques auxquels est exposé un fonds sous-jacent proportionnellement à son placement dans ce fonds.

En conséquence, un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié à la dépréciation du capital
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs disposés à investir à moyen terme qui :

- préfèrent laisser à des gestionnaires professionnels le soin de la sélection et de la composition de leurs placements, et qui désirent recevoir des services de supervision continus
- cherchent à obtenir une source de revenu et une croissance modérée du capital
- sont disposés à accepter un faible niveau de risque

## Politique en matière de distributions

Le Fonds prévoit effectuer une distribution mensuelle qui, dans le cas des parts de la Série Investisseurs, de la Série Institutionnelle et de la Série O, consiste en du revenu net, et dans le cas des parts de la Série H, peut consister en du revenu net, des gains en capital nets réalisés et/ou un remboursement de capital. Si les distributions effectuées au cours d'une année sont inférieures au revenu net et aux gains en capital nets réalisés du Fonds pendant l'année, le Fonds effectuera une distribution supplémentaire en décembre.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts des Séries est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	15,99 \$	50,41 \$	88,35 \$	201,12 \$
Série Institutionnelle	5,23 \$	16,48 \$	28,89 \$	65,75 \$
Série H	15,99 \$	50,41 \$	88,35 \$	201,12 \$

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



# Portefeuille d'actions américaines favorable TD

## Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 1 <sup>er</sup> novembre 2004 Le Fonds a été créé le 1 <sup>er</sup> octobre 2004.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 %* (tps en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (tps en sus)

\* Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme par des placements effectués principalement dans des parts des Fonds mutuels TD. Les placements du Fonds peuvent également être effectués dans des fonds communs de placement (FCP) non gérés par GPTD, surtout dans des FCP qui investissent de temps à autre dans des titres de participation américains.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs a recours à l'affectation stratégique de l'actif pour chercher à réaliser l'objectif de placement fondamental. La répartition des actifs du Fonds sera généralement composée de 100 % d'actions.

Le conseiller en valeurs tient compte, pour établir la répartition des fonds sous-jacents, des facteurs parmi lesquels on retrouve ses propres attentes concernant le marché, les objectifs et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité historique de chaque fonds sous-jacent dans une perspective de détention diversifiée de fonds sous-jacents convenant au Fonds.

GPTD peut modifier le pourcentage des placements du Fonds dans un FCP ou modifier les FCP dans lesquels le Fonds investit en ajoutant ou en supprimant des FCP, dans chaque cas, sans avoir à donner un avis.

Un porteur de parts du Fonds ne détient pas un droit de propriété dans les titres du fonds sous-jacent détenu par le Fonds. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et du fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les votes afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut voir à ce que les droits de vote se rattachant à ces titres soient exercés par les porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts associés à cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit dans une variété de FCP afin de réduire la volatilité. Le rendement du Fonds dépend directement du rendement des fonds dans lesquels il investit. Les placements dans le Fonds comportent des risques comparables à ceux des placements dans ses fonds sous-jacents. Le Fonds assume les risques auxquels est exposé un fonds sous-jacent proportionnellement à son placement dans ce fonds.

En conséquence, un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille d'actions américaines favorable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille bien diversifié de sociétés américaines
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

## Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	24,81 \$	78,20 \$	137,06 \$	311,99 \$

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille d'actions américaines favorable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

# Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD

## Détail du Fonds

Type de fonds	Actions américaines
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 6 septembre 2006 Le Fonds a été créé le 28 août 2006.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,00 %* (tps en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (tps en sus)

\* Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à réaliser une croissance du capital à long terme par des placements effectués principalement dans des parts des Fonds mutuels TD ou par des positions dans celles-ci. Les placements du Fonds peuvent également être effectués dans des fonds communs de placement (FCP) non gérés par GPTD, surtout dans des FCP qui investissent de temps à autre dans des titres de participation américains. Le Fonds tente également d'éliminer en grande partie l'exposition aux devises du Fonds.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs a recours à l'affectation stratégique de l'actif pour chercher à réaliser l'objectif de placement fondamental. L'actif du Fonds sera généralement composé de 100 % d'actions.

Le conseiller en valeurs :

- tient compte, pour établir la répartition des fonds sous-jacents, des facteurs parmi lesquels on retrouve ses propres attentes concernant le marché, les objectifs et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité historique de chaque fonds sous-jacent dans une perspective de détention diversifiée de fonds sous-jacents convenant au Fonds;

- utilise des contrats sur instruments dérivés d'une manière continue, afin de réduire considérablement le risque de change du Fonds. L'objectif de cette stratégie de couverture est de protéger le Fonds contre les pertes découlant de baisses de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. En conséquence de cette stratégie, le Fonds ne bénéficiera pas des augmentations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien;
- peut également se servir d'instruments dérivés visés, tels que les contrats à terme, aux fins de non-couverture afin d'effectuer des placements dans l'attente du paiement des montants exigibles aux termes des contrats de change à terme.

GPTD peut modifier le pourcentage des placements du Fonds dans un FCP ou modifier les FCP dans lesquels le Fonds investit en ajoutant ou en supprimant des FCP, dans chaque cas, sans avoir à donner un avis.

Un porteur de parts du Fonds ne détient pas un droit de propriété dans les titres du fonds sous-jacent détenu par le Fonds. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et du fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD s'abstiendra d'exercer les votes afférents aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut voir à ce que les droits de vote se rattachant à ces titres soient exercés par les porteurs de parts du Fonds. Par contre, GPTD pourra décider de ne pas faire suivre le droit de vote aux porteurs de parts, compte tenu de la complexité et des coûts associés à cette démarche.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit dans une variété de FCP afin de réduire la volatilité. Le rendement du Fonds dépend directement du rendement des fonds dans lesquels il investit. Les placements dans le Fonds comportent des risques comparables à ceux des placements dans ses fonds sous-jacents, sauf que le Fonds dispose d'une protection considérable contre l'exposition aux devises. Le Fonds assume les risques auxquels est exposé un fonds sous-jacent proportionnellement à son placement dans ce fonds.

En conséquence, un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié aux instruments dérivés
- risque lié aux actions

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

# Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD

- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent une exposition à un portefeuille bien diversifié de sociétés américaines
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié, sans risque de change important
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

## Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre. Le Fonds considère l'ensemble du revenu et des gains et pertes en capital provenant des instruments dérivés comme du revenu.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulatif d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	24,81 \$	78,20 \$	137,06 \$	311,99 \$

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

# Portefeuille d'actions mondiales favorable TD

## Détail du Fonds

Type de fonds	Actions mondiales
Titres offerts	Parts de la Série Investisseurs
Date de mise en marché	Série Investisseurs – Le 13 janvier 1998 Le Fonds a été créé le 17 décembre 1997.
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements TD Inc. (GPTD)
Frais de gestion	Série Investisseurs – Jusqu'à 2,50 %* (tps en sus)
Frais d'administration	Série Investisseurs – 0,30 % (tps en sus)

\* Le Fonds investit dans des fonds sous-jacents qui paient des frais de gestion. Toutefois, aucuns frais de gestion ne sont payables par le Fonds si, selon une personne raisonnable, cela avait pour effet de doubler les frais payables par les fonds sous-jacents pour ce même service.

## Quels types de placement le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif de placement fondamental consiste à rechercher une croissance du capital à long terme en permettant une exposition aux titres de participation de sociétés de partout dans le monde.

Aucun changement ne peut être apporté à l'objectif de placement fondamental sans l'approbation de la majorité des porteurs de parts exprimée lors d'une assemblée convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds cherche à réaliser son objectif de placement fondamental en investissant principalement dans des parts d'autres Fonds mutuels TD qui mettent l'accent sur des placements dans des titres de participation mondiaux. Le Fonds peut également investir dans des fonds communs de placement (FCP) qui ne sont pas gérés par GPTD et qui se concentrent sur des placements dans des titres de participation mondiaux. Le conseiller en valeurs a recours à une répartition stratégique de l'actif pour chercher à atteindre l'objectif de placement fondamental. La composition de l'actif du Fonds sera constituée généralement de 100 % de titres de participation.

Le conseiller en valeurs tient compte, pour établir la répartition des fonds sous-jacents, des facteurs parmi lesquels on retrouve ses propres attentes concernant le marché, les objectifs et les stratégies de placement, le rendement passé et la volatilité historique de chaque fonds sous-jacent dans une perspective de détention diversifiée de fonds sous-jacents convenant au Fonds.

GPTD peut varier le pourcentage du portefeuille du Fonds dans tout FCP ou modifier les FCP dans lesquels le Fonds investit en ajoutant ou en retirant des FCP, dans chaque cas, sans en aviser les porteurs de parts.

Le Fonds peut se servir d'instruments dérivés visés, notamment de contrats d'options et de contrats à terme ou à livrer, de manière à :

- avoir une exposition aux titres de participation sans faire réellement de placement dans ceux-ci (y compris lorsqu'il est plus efficace ou moins coûteux d'être propriétaire d'un placement dans des instruments dérivés que d'avoir la propriété du titre de participation en question)
- avoir une exposition aux devises
- accroître le revenu
- fournir une protection contre le risque de baisse d'un ou de plusieurs titres auxquels le Fonds est exposé

Le Fonds détient des effets du marché monétaire ou des liquidités afin de remplir ses obligations aux termes des instruments dérivés.

Un porteur de parts du Fonds n'a pas de droit de propriété dans les titres de tout fonds sous-jacent détenu par le Fonds. Lorsque GPTD est le gérant du Fonds et du fonds sous-jacent dans lequel le Fonds a investi, GPTD ne pourra exercer son droit de vote attribuable aux titres du fonds sous-jacent. GPTD peut faire en sorte que le porteur de parts du Fonds puisse exercer les droits de vote relatifs à ces titres. Toutefois, compte tenu des coûts et de la complexité de ce processus, GPTD peut décider de ne pas procéder à la transmission des droits de vote.

Nous pouvons modifier les stratégies de placement du Fonds à notre discrétion, sans avis ou approbation.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Le Fonds investit dans une variété de FCP afin de réduire la volatilité. Le rendement du Fonds dépend directement du rendement des fonds dans lesquels il investit. Les risques d'un placement dans le Fonds sont semblables aux risques liés à un placement dans ses fonds sous-jacents. Les risques inhérents aux fonds sous-jacents qu'assume le Fonds sont proportionnels à son placement dans ces fonds.

En conséquence, un placement dans le Fonds peut comporter les risques suivants :

- risque lié aux marchandises
- risque lié au crédit
- risque lié aux instruments dérivés

Le présent document contient de l'information propre au Portefeuille d'actions mondiales favorable TD. Il devrait être lu en même temps que le reste du prospectus simplifié des Fonds mutuels TD daté du 22 juillet 2009. Le présent document ainsi que le document qui contient de l'information générale sur les Fonds mutuels TD constituent ensemble le prospectus simplifié.

- risque lié aux actions
- risque lié aux devises
- risque lié aux fiducies de revenu
- risque lié aux taux d'intérêt
- risque lié aux marchés internationaux
- risque lié aux grands investisseurs
- risque lié à la liquidité
- risque lié aux mises en pension et aux prises en pension
- risque lié aux prêts de titres
- risque lié aux séries
- risque lié aux petites sociétés

Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque, qui peuvent également s'appliquer au Fonds, sont décrits à la rubrique **Risques propres à chaque Fonds** de la première partie du présent document.

## Qui devrait investir dans le Fonds?

Un placement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs disposés à investir pendant une période variant entre le moyen et le long terme qui :

- recherchent un fonds d'actions mondiales assorti d'une vaste répartition géographique
- contribuent au volet croissance d'un portefeuille diversifié
- sont disposés à accepter un niveau de risque modéré

## Politique en matière de distributions

Le Fonds effectue une distribution de revenu net et de gains en capital nets réalisés annuellement en décembre.

## Frais du Fonds assumés indirectement par les investisseurs

Les FCP paient des frais imputés à leur actif. Cela signifie que les investisseurs d'un FCP assument indirectement ces frais par une diminution des rendements.

Le tableau ci-après a pour objet de vous aider à comparer le coût cumulé d'un placement dans ce Fonds par rapport au coût d'un placement dans d'autres FCP. Cet exemple tient compte du fait que : (i) vous investissez 1 000 \$ en parts du Fonds pour les périodes indiquées; (ii) votre placement a maintenu un rendement annuel de 5 %; et (iii) le RFG du Fonds pour les parts de la Série est, au cours des dix derniers exercices, resté le même qu'au cours du dernier exercice.

Bien que vos frais réels puissent être supérieurs ou inférieurs, si on se fonde sur ces hypothèses, vos frais seraient les suivants :

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Série Investisseurs	26,34 \$	83,04 \$	145,56 \$	331,33 \$

Se reporter à la rubrique **Frais** de la première partie du présent document pour de plus amples renseignements au sujet des coûts reliés à un placement dans le Fonds qui ne sont pas inclus dans le calcul du RFG.



#### GÉRANT

Gestion de Placements TD Inc.

#### ADRESSE D'ENVOI

Gestion de Placements TD Inc.  
Toronto Dominion Bank Tower  
Toronto-Dominion Centre  
C.P. 100  
Toronto (Ontario) M5K 1G8

#### TÉLÉPHONE

1-800-588-8054

#### INTERNET

Site : [www.tdassetmanagement.com](http://www.tdassetmanagement.com)

Courriel : [tdadvisor@td.com](mailto:tdadvisor@td.com)

Les Fonds mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Fonds mutuels TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.



**Fonds Mutuels**

